

---

**Quatrième (4<sup>e</sup>) rencontre ordinaire du conseil d'administration 2012-2013**  
**Le 15 février de 19h à 21h30**  
**et le 16 février 2013 de 8h30 à 16h30**  
**au bureau du DSF Sud à Dieppe**  
**PROCÈS-VERBAL**

<b>DSF NORD-EST</b>	<b>DSF NORD-OUEST</b>	<b>DSF SUD</b>
<b>Présences :</b>		
Anne-Marie Gammon Mario Pelletier Richard Gallant	Line Côté-Page Steeve Savoie	Roger Martin Gérard McKen
<b>Étaient invités :</b> Chantal Ouellette, responsable administrative des CÉD et secrétaire Richard Landry, Président du CÉD Nord-Ouest Gilles Bourque, Président du CÉD Sud Lise Duguay, MACS-NB, pour une présentation sur l'école en santé		

**1. Vérification du quorum et ouverture de la réunion**

La réunion est ouverte à 19h12.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**Motion 2012-2013/20**

Il est dûment proposé et appuyé :

D'ajouter un point à l'ordre du jour au sujet des tarifs gouvernementaux des hôtels. Ce sera le point 13.3.

**ADOPTÉ**

**3. Comités ministériels – présentation des présidents des CÉD**

La présentation est faite par Gilles Bourque et Richard Landry. Jean-Guy Rioux est absent pour des raisons familiales.

Une demande de représentation des conseillers scolaires à des comités ministériels et des comités aviseurs a été faite par le biais d'une lettre du ministre Carr reçue en novembre 2012 afin d'obtenir des suggestions de noms pour procéder aux nominations faites une fois par année ou par terme. Même si ces nominations ont soulevées bien des questionnements, entre autre au sujet du rôle que la FCÉNB pourrait et devrait jouer au sein de ces comités, les présidents des CÉD se sont entendus sur la liste des noms à soumettre au ministre, ce qu'ils ont fait en janvier. Ils attendent depuis la liste des nominations acceptées par le ministre.

Il est important de clarifier si les nominations sont faites à titre d'individu ou de conseillers scolaires représentant leurs CÉD, ou bien si ce sont des nominations politiques. Dans le passé, les nominations à des comités ministériels étaient faites par le ministre lui-même non pas par les CÉD. La structure des comités requiert donc clarification.

La nomination de personnes en passant par le biais des présidents des CÉD contrevient à l'article 23 au sujet de la gouverne scolaire et du rôle des parents.

Vu l'ambiguïté créée par la lettre et la nature de certains comités il faut discuter du rôle de la FCÉNB et des présidents à la lumière du protocole d'entente entre les CÉD et la FCÉNB. Il est suggéré de mettre le protocole d'entente à l'ordre du jour de la prochaine réunion afin que tous l'interprètent de la même manière.

Il est suggéré de rencontrer le MÉDPE et le ministre pour éclaircir les détails au sujet des comités ministériels dans le cadre d'un comité bipartite. Il serait important de s'assurer que c'est clair pour les gens au ministère quels dossiers sont du ressort de la FCÉNB et ceux qui sont du ressort des CÉD,

Les comités qui s'occupent de dossiers qui touchent à l'ensemble de la province appartiennent à la FCÉNB. Les comités suivant apparaissent être de nature provinciale :

- Comité ministériel sur les politiques et la gouvernance
- Comité ministériel sur le développement de la petite enfance
- Comité ministériel sur la prévention de l'intimidation
- Comité ministériel consultatif sur la mise en œuvre de l'inclusion

Les autres comités pour lesquels des noms ont été demandés sont des comités prévus dans la loi sur l'éducation et qui ont été en existence depuis plusieurs années et dont le fonctionnement est clair.

Départ des présidents des CÉD Nord-Ouest et Sud, Richard Landry et Gilles Bourque.

**Motion 2012-2013/21**

Il est dûment proposé et appuyé :

Qu'une lettre soit envoyée aux 3 présidents des CÉD pour que les procédures au sujet des nominations aux comités ministériels soient mises en veilleuses jusqu'à ce que la FCÉNB rencontre le MÉDPE pour avoir plus d'éclaircissements à leurs sujets.

**ADOPTÉ**

2 abstentions : Richard Landry et Gilles Bourque

	DSF NORD-OUEST	DSF SUD
Présences :		
	Richard Landry	Gilles Bourque

#### 4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 20 décembre 2012

**Motion 2012-2013/22**

Il est dûment proposé et appuyé :

Que le procès-verbal de la réunion du 20 décembre soit adoptée tel que présenté.

**ADOPTÉ**

#### 5. Affaires découlant des procès-verbaux

Au suivi à la motion 2012-2013/16 on devrait lire : La présidence et la vice-présidence de la FCÉNB ont rencontré le ministre le 29 janvier à ce sujet.



## **6. Affaires nouvelles**

### **6.1. Demande d'utilisation d'extraits du Rapport de l'étude de la loi sur l'éducation de la FCÉNB**

#### **Motion 2012-2013/23**

Il est dûment proposé et appuyé :

Que l'organisme qui nécessite des extraits du Rapport de l'étude de la loi sur l'éducation de la FCÉNB fasse une demande écrite décrivant ses besoins spécifiques afin que la FCÉNB puisse prendre une décision éclairée quant au partage de parties de ce document confidentiel.

**ADOPTÉ**

### **6.2. Frais de déplacements en ligne?**

Des démarches sont faites afin que les conseillers scolaires membres du CA puissent remplir leur frais de dépenses en ligne sur iExpense et ainsi accélérer le traitement et le paiement des frais de voyage.

## **7. Rapports financiers**

### **7.1. Budget de la FCÉNB**

Soirée Retrouvailles de la FNCSF – Le chèque du DSF Nord-Ouest et la contribution du ministère des affaires intergouvernementales n'ont pas été reçus à ce jour. Nous aimerions voir la contribution en biens et services du DSF Sud pour la tenue de cette soirée.

La facture pour frais d'adhésion à titre de membres associés est envoyée aux CÉD pour être payée avant la fin du mois de juin.

Il est suggéré de faire parvenir la liste des numéros d'employés de la province à Steeve Savoie afin de ne pas faire voir les noms des personnes pour protection de la vie privée.

Steeve Savoie dépose le rapport financier de la FCÉNB.

### **7.2. Budget provincial**

Cette façon de présenter le budget provincial permettra de faire une planification et une projection budgétaire des dépenses à encourir pour la formation et la concertation des conseillers scolaires durant l'année 2013-2014.

Il est demandé de fournir plus de détails au sujet des dépenses encourues dans le budget provincial.

#### **7.2.1. Adhésion à MACS-NB**

Les frais d'adhésion de 50\$ au MACS-NB (Mouvement Acadien des Communautés en Santé du Nouveau-Brunswick) ont été payés par le budget provincial.

## **8. Rapport sur les priorités de la FCÉNB**

### **8.1. GACEF**

La rédaction de la PALC (Politique d'aménagement linguistique et culturelle) est en cours à plusieurs niveaux en simultané. Il y aura un forum de validation plus tard en 2013 avec toutes les personnes qui y ont été impliquées et qui sont encore en éducation. Dans le but de prioriser judicieusement les recommandations du « Rapport portant sur les recommandations 1 et 2 du rapport du panel d'experts sur le financement de l'école francophone », Pierre-Marcel Desjardins a indiqué qu'il serait important de débiter par la recommandation 16 : étude démographique pour savoir comment mieux desservir les besoins des petites écoles; et la recommandation 2 : Bâtir l'outil d'évaluation. Le ministre a demandé l'aide des partenaires du GACEF pour diffuser ce rapport. Une présentation PowerPoint a été créée dans les 2 langues en collaboration avec l'AEFNB pour présenter le rapport. Elle sera pratiquée, peaufinée et ensuite présentée aux différents paliers du gouvernement et les différents partis politiques.

### **8.2. Comité de travail francophone sur la gouverne et la loi sur l'éducation**

Le rapport a été fait lors du huis-clos.

### **8.3. Élève-conseiller**

Le 29 janvier la FCÉNB, le MÉDPE et la FJFNB se sont rencontrés pour discuter de l'encadrement et du rôle de l'élève-conseiller au sein des CÉD.

La FJFNB a soumis beaucoup d'idées pour l'encadrement et la formation de l'élève-conseiller ainsi que son implication à ces sujets.

Entre autre, il a été suggéré d'avoir un élève désigné choisi à l'automne et qui serait nommé officiellement comme élève-conseiller en juin de l'année suivante. Cet élève-conseiller désigné assisterait aux réunions du CÉD durant son année « préparatoire » afin qu'il se familiarise avec les dossiers avant qu'il entre en fonction officiellement à l'automne suivant. Il y aurait donc 2 élèves qui siègent à la table du CÉD. Également, il serait approprié de songer à allonger le mandat de l'élève-conseiller, tel que débiter en 10<sup>e</sup> année dans ce rôle, et d'avoir un mécanisme pour passer les dossiers et le savoir d'un élève-conseiller à un autre en fin de mandat.

Lorsque les élèves-conseillers doivent aller à l'extérieur de leur CÉD, ils auraient un chaperon de la FJFNB.

Questions :



- Est-ce que le 2<sup>e</sup> élève serait également payé pour siéger pendant son année d'observation.
- Est-ce que le coût supplémentaire du chaperon est donné au CÉD? = coût supplémentaire de gouverne.

Suggestions :

- Trousse d'orientation pour les jeunes, avec les rôles de chacun des paliers gouvernementaux, des organismes impliqués, un organigramme, Programme de mentorat
- Invitation à la FJFNB accompagnée de l'élève-conseiller à venir assister à une réunion de CÉD. Et en profiter pour présenter ce qu'ils font.

Le MÉDPE a envoyé une demande à leur département de la justice pour rétroaction au sujet de la loi.

Il est souligné que jusqu'à ce qu'il y ait un règlement des discussions les élèves-conseillers ne peuvent pas de participer à des activités hors des CÉD.

Une prochaine rencontre entre ces trois parties est prévue le 14 mars.

#### **8.4. Modalités de rémunération**

La FCÉNB a rencontré le MÉDPE le 29 janvier 2013 à ce sujet. La soumission du document au sujet de l'imposition fédérale des rémunérations des conseillers municipaux et scolaires appliquée au Nouveau-Brunswick fera une différence dans la répartition de l'impôt à la rémunération des conseillers scolaires.

2 conseillers scolaires dans la province ont des problèmes avec le chômage à cause de la rémunération, et un troisième conseiller a refusé sa rémunération pour éviter des problèmes.

Le comité de rémunération se réunira et fera des recommandations à la FCÉNB pour obtenir le mandat de négocier ce que les conseillers scolaires souhaitent et ainsi offrir des solutions au MÉDPE au sujet de la rémunération.

Il est demandé d'envoyer la lettre au ministre selon la Motion 2012-2013/16 de la réunion du 20 décembre 2012.

#### **8.5. Formation des membres**

##### **8.5.1. Conférence atlantique des conseillers scolaires 2013**

Il est très probable que la conférence atlantique des conseillers scolaires aura lieu à l'Île du Prince-Édouard, à Charlottetown au printemps 2014 lors du 150<sup>e</sup> anniversaire des Pères de la Confédération.

##### **8.5.2. Résultats du sondage auprès des CÉD**

Les conseillers du DSF-Nord Est n'ont pas reçu le lien pour le sondage sur les besoins en formation des conseillers scolaires de la province. Il est demandé de leur renvoyer le lien et de prolonger la période pour remplir le sondage jusqu'au 26 février 2013.

### **8.5.3. Budget de formation**

Ce sujet sera abordé après que les prévisions budgétaires de 2013-2014 aient été faites.

### **8.5.4. Fonds pour formation des membres des CÉD**

Le DSF Nord-Ouest a fait une demande non-écrite à la FCÉNB pour que ses conseillers soient formés selon la méthode Carver, puisque la FCÉNB est responsable de la formation de ses membres.

Suite aux discussions, il est accepté que les demandes de formation seront révisées en 2013-2014. Il y aura également des discussions avec le MÉDPE pour obtenir des fonds supplémentaires pour la formation suite à nos prévisions budgétaires.

## **9. École en santé – présentation du MACS**

La FCÉNB a été une alliée depuis le début du MACS-NB.

Ce que la FCÉNB pourrait faire pour continuer d'appuyer le MACS-NB :

- Appuyer le déploiement du guide « Mon école en santé » dans les écoles
- Encourager le maintien et la création des postes d'agent de développement communautaire en milieu scolaire
- Saisir l'opportunité de devenir des chefs de fil en termes d'écoles en santé au NB.

À noter :

- Le MACS-NB est disponible pour appuyer les implantations de projets écoles en santé et soutenir les agents de développement communautaires
- Avec les changements structurels des DSF il est important de maintenant mousser l'utilisation.
- Seulement 22% des écoles francophones de la province sont des Écoles en santé
- Les ressources sont disponibles sur le site internet du MACS-NB
- Le guide « Mon école en santé » est traduit en anglais.

En créant des finalités au sujet du mieux-être de nos élèves on aidera à augmenter l'utilisation de ces ressources. La présence des agents de développement communautaire est mise en péril par les coupures budgétaires. En étant plus conscient de l'importance de leur rôle dans la santé de nos jeunes nous pouvons faire des choix différents au sujet des allocations de nos budgets. Il faut réaliser que la santé est un investissement. 1 enfant sur 5 a des problèmes de santé mentale et si nous n'investissons pas nous aurons des problèmes et des coûts importants qui s'en suivront.



## 10. Huis Clos sur la loi sur l'éducation

### **Motion 2012-2013/24**

Il est dûment proposé et appuyé :  
Que la réunion se poursuive à huis clos.

**ADOPTÉ**

### **Motion 2012-2013/25**

Il est dûment proposé et appuyé :  
Que le huis clos se termine et que l'on revienne en réunion ordinaire.

**ADOPTÉ**

### **Motion 2012-2013/26**

Il est dûment proposé et appuyé :  
Que l'on demande l'avis de nos experts au point de vue de la loi sur l'éducation avant d'entamer le prochain processus.

**ADOPTÉ**

## 11. Rapport des représentants des réseaux et comités

### **11.1. Forum de concertation des organismes – SANB et table sectorielle de l'éducation**

La table sectorielle de l'éducation est très préoccupée au sujet de l'endettement des étudiants qui est plus grand au NB qu'ailleurs au Canada. La FÉECUM propose de plafonner l'endettement à 7000\$ par année.

### **11.2. Réseau des ayants-droits**

Il n'y a pas eu de réunion.

### **11.3. Comité bipartite FCÉNB et MÉDPE**

Roger Martin laisse sa place à Gérard McKen au sein du Comité bipartite.

#### **11.3.1. Identification des sujets de contention à discuter avec le MÉDPE**

Comités ministériels

Il est suggéré de rapporter le sujet à la prochaine réunion du CA.

### **11.4. Comité organisateur du Congrès-AGA 2013**

La prochaine réunion du comité aura lieu en mars. Les préparatifs vont bon train.

### **11.5. Comité Prix Reconnaissance**

### **11.5.1. Fréquence de la remise du Prix Reconnaissance**

Dans le passé, le Prix Reconnaissance était remis à toutes les années, sauf en 2011. Lors du Congrès-AGA 2012 il a été mentionné que le Prix Reconnaissance serait remis à tous les 2 ans. Des précisions sont donc demandées afin de connaître le vœu du CA à ce sujet.

Il est choisi de maintenir le Prix Reconnaissance à toutes les années.

Le comité Prix Reconnaissance se réunira et révisera les grilles d'évaluations.

Le lauréat du Prix Reconnaissance devrait être choisi en juin.

### **11.6. Planification stratégique**

Ce point sera reporté à la prochaine réunion du CA.

### **11.7. FNCSF**

En 2014, le congrès annuel de la FNCSF se tiendra à Niagara Falls. La formation sera axée sur les conseillers scolaires plutôt que les présidents.

Il est temps de soumettre les noms pour le Prix Jean-Robert Gauthier.

La fondation Éduquer en français, a déjà amassée 25 000\$ sur 50 000\$.

Une campagne de sensibilisation pancanadienne « Éduquer en français » inspirée du modèle ontarien est entrain d'être mise sur pied et sera adoptée à la réalité de chaque province.

Nouveauté à surveiller : documentation sur l'école citoyenne, Réseau virtuel

Congrès 2013 – du 24 au 26 octobre à Victoria, Colombie-Britannique, au Inn at Laurel Point.

#### **11.7.1. Paiement de la cotisation annuelle de la FNCSF**

En établissant une prévision budgétaire pour le budget provincial on pourra avoir une idée plus précise de la stratégie à adoptée pour le paiement de la cotisation annuelle. Ce point sera de nouveau discuté lors de la prochaine réunion ordinaire du CA.

#### **11.7.2. Représentation de la FCÉNB au Congrès annuel à Victoria C.-B.**

Dans le passé c'est la présidence seulement qui a représenté la FCÉNB au Congrès annuel de la FNCSF et la responsable administrative.

## **12. Correspondance**

### **12.1. Fondation Nationale de l'Acadie**

<b>Motion 2012-2013/27</b>
----------------------------

Il est dûment proposé et appuyé :
-----------------------------------



---

Que la FCÉNB devienne partenaire de la campagne des Bâtisseurs de la Fondation nationale de l'Acadie en faisant une contribution de 260\$ et en plaçant leur bouton web sur le site internet de la FCÉNB.

**ADOPTÉ**

## **12.2. Symposium francophone 2013**

Il serait important pour la FCÉNB et les CÉD d'y être représenté. Un suivi doit être fait pour connaître la disponibilité des membres du CA afin de choisir qui y assistera.

### **Motion 2012-2013/28**

Il est dûment proposé et appuyé :

Que la FCÉNB y envoie un représentant au Symposium francophone 2013 qui se tiendra à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton les 2 et 3 mai.

**ADOPTÉ**

## **12.3. Appui à la création d'un nouveau TV5**

Une lettre à titre d'information a été reçue de Denise Rousselle de la SANB au sujet de la création d'un nouveau TV5.

## **12.4. Rapport du directeur des élections municipales – Élections des CÉD**

Ce point sera reporté à la prochaine réunion du CA.

## **12.5. Révision de la carte électorale provinciale**

Ce point sera reporté à la prochaine réunion du CA.

## **12.6. Colloque « Égalité et autonomie : le passé, le présent et l'avenir de l'article 16.1 »**

Ce Colloque se tiendra le 16 mars 2013 de 9h à 16h30 à l'Université de Moncton. La FCÉNB y sera représenté.

# **13. Établissement de procédures et règlements**

## **13.1. Octroi de dons**

Steeve Savoie établira un cadre de référence pour les dépenses qui peuvent être faites par l'exécutif sans avoir à consulter le CA, qui sera apporté et voté à une réunion ordinaire du CA.

Les contributions à des organismes devraient être apportées et votées à une réunion du CA.

## **13.2. Per diem, frais de représentations et frais de voyages remboursés par la FCÉNB**



---

**Motion 2012-2013/29**

Il est dûment proposé et appuyé :

Que le document « Politiques de remboursements pour les membres du conseil d'administration de la FCÉNB » soit accepté tel que présenté.

La discussion démontre qu'il est nécessaire de faire des amendements au document.

Il est dûment proposé et appuyé :

Que la motion soit tablée.

**ADOPTÉ**

Dissidence de Steeve Savoie.

### **13.3. Tarifs gouvernementaux des hôtels**

Il est entendu que les tarifs utilisés pour le remboursement des hôtels seront les mêmes que ceux utilisés par les employés des districts scolaires francophones, qu'ils soient dans la limite des tarifs ou au-dessus. Les présidents des DSF discuteront avec leurs DG à ce sujet.

Il avait été établi dans le passé que les conseillers étaient au même hôtel que les DG pour faciliter les réunions informelles.

### **14. Dialogue sur l'éducation et son financement avec les chefs de partis politiques et le premier ministre**

Ce point sera reporté à la prochaine réunion du CA.

### **15. Comptes rendus de la responsable administrative des CÉD**

#### **15.1. Évaluation des sessions du Congrès-AGA 2012**

Il est déploré que peu de participants aient rempli le questionnaire d'évaluation des sessions.

#### **15.2. Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée**

Une présentation afin de mieux comprendre les implications pour les conseillers de la Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée est demandée.

#### **15.3. Atelier se préparer aux entrevues avec les médias**

Ce point sera reporté à la prochaine réunion du CA.

#### **15.4. Clair 2013 - <http://clair2013.wikispaces.com/>**

Ce point sera reporté à la prochaine réunion du CA.



**16. Site internet de la FCÉNB** – ces points seront reportés à la prochaine réunion du CA

- 16.1. Mémoire sur la révision de la loi sur les langues officielles
- 16.2. Jean-Guy Rioux
- 16.3. Liste des comités et leurs membres

**17. Calendrier des réunions du CA 2012-2013**

Ce point sera reporté à la prochaine réunion du CA.

15 mars 2013 - Date à confirmer suite à la disponibilité de Cyrille Sippley pour une réunion extraordinaire du CA au sujet de la loi sur l'éducation.

La réunion est levée à 16h05

---

Gérard McKen, président

---

Chantal Ouellette, secrétaire